



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-55657>

Département(s) de publication : 92

Annonce n° 24-55657

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-48826

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 14/05/2024

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Direction ou service : Direction Générale des Infrastructures des Transports et des Mobilités (DGITM) - Direction des Transports Ferroviaires et Fluviaux et des Ports (DTFFP) - Sous-direction des Infrastructures ferroviaires (IF)

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 12000018700027

Ville : La défense cédex

Code postal : 92055

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 92

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Etude sur la prise en compte des effets d'agglomération dans l'évaluation socio-économique des Services Express Régionaux Métropolitains (SERM)

Code CPV principal - Descripteur principal : 79311000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : L'analyse des évaluations socio-économiques réalisées en France ou à l'étranger pour des projets similaires aux SERM a mis en évidence la pertinence de la prise en compte des effets économiques élargis dus à la mise en place de ces projets. Parmi ces effets économiques élargis se trouvent en particulier les effets d'agglomération, c'est-à-dire la valeur supplémentaire créée par l'augmentation de la productivité des entreprises qui est permise par l'amélioration de l'accessibilité. La prise en compte des effets économiques élargis est actuellement mentionnée dans le référentiel d'évaluation des projets de transport, mais aucune méthodologie précise n'est donnée pour la prise en compte de ces effets. La prestation correspond donc à une étude visant à pallier à cette absence en comparant plusieurs méthodes existantes et en identifiant une méthode applicable à tous les cas de figure.

Section 4 - Informations rectificatives

- Accès électronique à l'information : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2494326&orgAcronyme=d4t> est remplacé par <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2476376&orgAcronyme=d4t>

Date d'envoi du présent avis à la publication : 14/05/2024